

République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
MALARCE SUR LA THINES - Commune

Séance du mardi 22 octobre 2024

Délibération N° DE_2024_109

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
8	5	7
Date de la convocation : 16/10/2024		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-deux octobre deux mille vingt-quatre, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal de Malarce), sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE.

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, DANIEL GINIER

Représentés : EMMANUEL VERILHAC représenté par Jean BYKENS, Emilie MALEYSSON représentée par Delphine FEUILLADE BRIERE

Absents et Excusés : Ronna CHALVET

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Valentin BESNIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Acquisition parcelles 320 B 406 et 379 - Mme WINER Ronna - M.CHALVET Honoré

Madame le Maire propose au conseil municipal d'acquérir les parcelles :

- 320 B 379 lieu-dit « La champ de Chabrielle » d'une contenance de 2ha 69a 10ca
- 320 B 406 lieu-dit « la champ de la Rouveyrette » d'une contenance de 9ha 26a 00ca BND pour 4ha 63a 00ca

Ces parcelles appartiennent à Mme WINER Ronna et Monsieur CHALVET Honoré. L'acquisition se fera au prix de 1390 euros pour la parcelle 320 B 379 et 810 euros pour la parcelle 320B 406 soit un total de 2 200 euros.

Le conseil municipal, vu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré décide :

- **D'ACQUERIR** les parcelles 320 B 379 et 406 au prix de DEUX MILLE DEUX CENTS EUROS (2 200,00 €)
- **D'INSCRIRE** la somme au budget
- **DE PRENDRE** en charge les frais annexes inhérents à l'acquisition
- **DE DONNER** l'autorisation à Mme le Maire de signer tous les documents nécessaires à l'acquisition

Date de transmission de l'acte: 23/10/2024
Date de reception de l'AR: 23/10/2024

007-210701470-DE_2024_109-DE
A G E D I

Delphine FEUILLADE BRIERE
Président de séance

Valentin BESNIER
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 23/10/2024
Date de reception de l'AR: 23/10/2024

007-210701470-DE_2024_109-DE
A G E D I